

## **ORIENTATIONS 2007**

### **Journée pléchie et barrière**

Les journées barrières et pléchies sont une authentique opération de transmissions des savoirs. Elles connaissent un succès limité auprès d'une frange de la profession agricole et une audience plus importante auprès de propriétaires secondaires ou principaux non agriculteurs qui veulent que leur propriété conservent leur caractère rural traditionnel. Des jeunes y participent. Depuis le début de l'opération nous avons eu le plaisir de voir ériger ici ou là des barrières remplaçant des barrières mécaniques.

Nous réinscrivons donc cette action en 2007.

Le dimanche 25 mars la transmission des savoirs sur le thème de la fabrication des barrières morvandelles aura lieu sous le bâtiment communal de Saint Brancher. Merci à la commune qui nous accueille depuis l'origine de cette action.

Le 15 avril nous aurons la journée pléchie à Velars le Comte sur la D.

Le repas casse-croûte de midi est offert par l'association. La journée se termine le soir par un repas convivial avec une participation de 20€ par personne sauf pour les formateurs. Chacun est invité.

Les inscriptions se prennent en téléphonant au n° indiqué sur nos affiches. Elles peuvent se prendre aussi à la fin de cet Assemblée Générale. Les renseignements précis vous seront alors fournis.

### **Patrimoine**

#### **Recensement.**

Le recensement du patrimoine rural privé et public est bien avancé sur les communes de Saint Germain et Saint Brancher, engagé sur les autres communes. Nous devons poursuivre cette année et conclure rapidement les dotations d'un fond photo pour exposition aux communes du canton comme nous nous y sommes engagés.

Cette démarche aura aussi pour but d'enrichir de nos richesses patrimoniales la banque de données que le Parc du Morvan constitue actuellement sur les thèmes : Châteaux et édifices religieux, Morvan terre de légende et de croyance et patrimoine industriel.

Une personne du conseil d'administration aura la responsabilité spécifique d'animer cette action, de la développer sur l'ensemble de nos communes.

#### **Conservation**

Recenser c'est utile. Cela demeure insuffisant si nous n'entrons pas dans une phase de réhabilitation et mise en valeur de ce patrimoine. L'expérience conduite par une commune avec le Parc dans le cadre du concours annuel qu'il organise montre que c'est possible et peu onéreux. Les contacts existent pour que nous puissions collecter en amont tous les renseignements nécessaires pour faire un véritable travail de réhabilitation et non de reconstruction. Outre Monsieur Philippe Hoelster au Parc du Morvan, les personnels du SDAP (service départemental d'architecture du patrimoine) ancien Bâtiment de France, se déclarent prêts à venir sur place pour conseiller les acteurs de terrain que nous sommes. C'est dans ce domaine d'intervention que nous solliciterons également la compétence de l'architecte qui travaille avec nous. Par ailleurs Monsieur Hubert Galzy, ancien sous-préfet

d'Avallon, maintenant responsable pour la Bourgogne de la fondation du Patrimoine nous assure de tout son soutien. Les procédures un peu particulières nous font un peu problème. Nous pourrions aborder ce point dans la discussion si vous le souhaitez.

Association :

Nous proposons, courant juin, une première opération à notre portée : la réfection du lavoir de Mennemois. A titre associatif nous l'inscrirons dans le cadre du concours du Parc du Morvan. Notre souhait c'est de le remettre en état, évidemment, mais de le faire en associant au maximum les habitants du hameau de sorte qu'ils se réapproprient leur propre patrimoine actuellement en abandon. Il s'agira pour nous d'un test que nous analyserons pour la suite.

Remparts :

Certains monuments, publics ou privés, nécessitent des interventions qui dépassent nos capacités. Pour ce que je connais le mieux je pense à un lavoir à Montmardelin, à la Tour du Meix. Il y en a d'autres sans doute sur vos communes. Ceci ne constitue pas un argument pour qu'on les abandonne à leur délabrement.

Grâce à Monsieur Julien Marquis nous avons découvert l'existence de l'association Rempart. Cette association coordonne des associations comme la nôtre qui souhaitent restaurer le patrimoine. Elle organise avec la participation des associations locales des chantiers de jeunes bénévoles, elle crée les liens avec l'ensemble des partenaires, aide au montage technique et financier des dossiers etc. Monsieur Julien Marquis pourra, si vous le souhaitez répondre à vos questions à ce sujet. Le conseil d'admiration réfléchira, si vous lui en donner mandat, à une éventuelle adhésion à cette fédération d'associations.

### **Editions**

Vous avez peut-être déjà procédé à l'acquisition de notre ouvrage «Croix et Calvaires du canton de Quarré les Tombes ». Sinon il est à votre disposition dans cette salle.

Nous avons déposé officiellement auprès de l'AFNIL (agence francophone pour la numérotation internationale du livre) une demande de n° ISBN. Nous sommes dotés désormais d'un indicatif éditeur et de n° ISBN complet. Cela signifie que l'association est devenu son propre éditeur. Cela ne nous est possible que grâce aux compétences d'imprimerie et de graphisme que nous avons rassemblés.

Nous pouvons donc porter plusieurs projets d'éditions.

Nous proposons suite aux journées plechies et barrières, à partir des photographies que nous y prendrons et de celles qui existent de l'an passé, d'éditer une **Plaquette pédagogique sur les plechies et constructions de barrière**. Nous la programmons pour fin 2007.

Il n'est en effet pas possible de prétendre à l'histoire de notre canton si nous faisons l'impasse sur la famille qui historiquement a façonné ce canton. Nous avons donc rencontré dernièrement Monsieur Philippe de Chastellux. Il accepte, à la demande de nous ouvrir son riche fond documentaire familial. La première collaboration pourra nous permettre de procéder, en lien avec Monsieur Julien Marquis, à l'édition commentée d'un travail fait dans les années 1920 par son grand père sur **Les châteaux et maisons fortes sur le canton de Quarré les Tombes**. Le tout agrémenté de photos d'avions prises dans les années 1920 et de dessins à la plume de Monsieur Petit Cette édition pourrait être programmée pour la fin de l'été.

Un ami, parlant du livre sur les croix et calvaires nous a déclaré attendre maintenant un ouvrage semblable sur **Lavoirs et fontaines**. Pourquoi pas ? Sachant que le précédent a demandé trois ans de travail nous retenons la suggestion mais ne la datons pas.

Un autre ouvrage est en préparation. Il s'agit d'un témoignage sur la **Vie d'un enfant de la DDASS dans les années 60** dans un hameau d'une de nos communes. L'essentiel de l'écrit est réalisé. Nous le sortirons, sans précipitation, dès que nous pourrons.

D'autres projets existent mais nous en reparlerons en 2008.

## **Recherche historique**

### **Histoire locale**

Notre fonction est aussi de faire revenir à la connaissance de toute l'histoire de notre canton. Ceci doit constituer notamment le fonds des dossiers de notre bulletin. Je sais que certains d'entre vous possèdent des richesses documentaires. Nous sommes preneurs. Le mieux serait que, sans complexe aucun, les uns ou les autres, vous vous mettiez à écrire à partir de vos documents ou souvenirs. Nous avons, et nous les remercions, les personnes disponibles pour aider à cette écriture.

### **Protohistoire**

Un autre secteur de recherche historique nous occupera en cette année 2007. Nos forêts connaissent toutes des sites de pierres dressées, parfois creusées, souvent disposées en demi cercles. Phénomène géologique pure ? Protohistoire ? Nous ne savons pas et ne voulons pas fabuler. Nous avons interrogé un chercheur au CNRS qui se dit intrigué et intéressé. Il viendra sur place pour nous donner son diagnostic. Un membre de notre conseil d'administration passionné par cette recherche se chargera de suivre plus précisément cette question en lien avec le conseil d'administration. A suivre.

### **Généalogie.**

Nous poursuivons le travail engagé les années précédentes tant au niveau de l'aide individuelle auprès de nos adhérents (condition suffisante et indispensable), qu'à celui de réunion de formation en groupe et de parution d'articles dans notre bulletin

## **Bulletin**

Sa parution sera donc désormais trimestrielle. Un mot seulement pour vous dire qu'il doit devenir davantage votre bulletin. Nous faisons donc un appel pressant pour que vous y collaboriez au maximum en faisant parvenir vos collaborations pour le comité de rédaction au siège de l'association

Voici donc au débat les orientations que vous propose le Conseil d'Administration.

Vous avez peut-être d'autres propositions pour enrichir celles-ci. Mais ne chargez pas trop la bête. Notre programme est déjà ambitieux. Nous sommes des bénévoles. Et je veux que la participation de chacun demeure l'occasion de satisfaire un plaisir à se retrouver sur un sujet qui nous passionne.